



9th International Conference on
Water Resources in the Mediterranean Basin

26–28 May 2021



Coût-vérité de l'eau et contestabilité du modèle ASUREP dans les quartiers périphériques de Kinshasa-RD Congo

Hippolyte DITONA TSUMBU¹, David Cammaerts¹, Ignace ADANT²,
Francis LELO NZUZI³, Jean-François DELIEGE¹

1 - Unité PeGire - Aquapôle, UR FOCUS - Université de Liège, 4000 Liège, Belgique,

2 - Earth & Life Institute. Université Catholique de Louvain, 1348 Louvain-la-Neuve Belgique,

3 - École Régionale d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires Tropicaux- Université de Kinshasa
R.D. Congo



Structure de la présentation

1. Contexte structurel

1.1. Problématique actuelle de l'approvisionnement en eau potable à Kinshasa

1.2. Modèle ASUREP : Une des réponses à la crise de l'eau à Kinshasa

1.2.1. Principes initialement prévus en 2006-2007

1.2.2. « Modèle » ASUREP vs le « système » ASUREP-FEDASU

2. Matériel et méthodes

2.1. Présentation de la zone d'étude (quartiers périphériques : Quid ?)

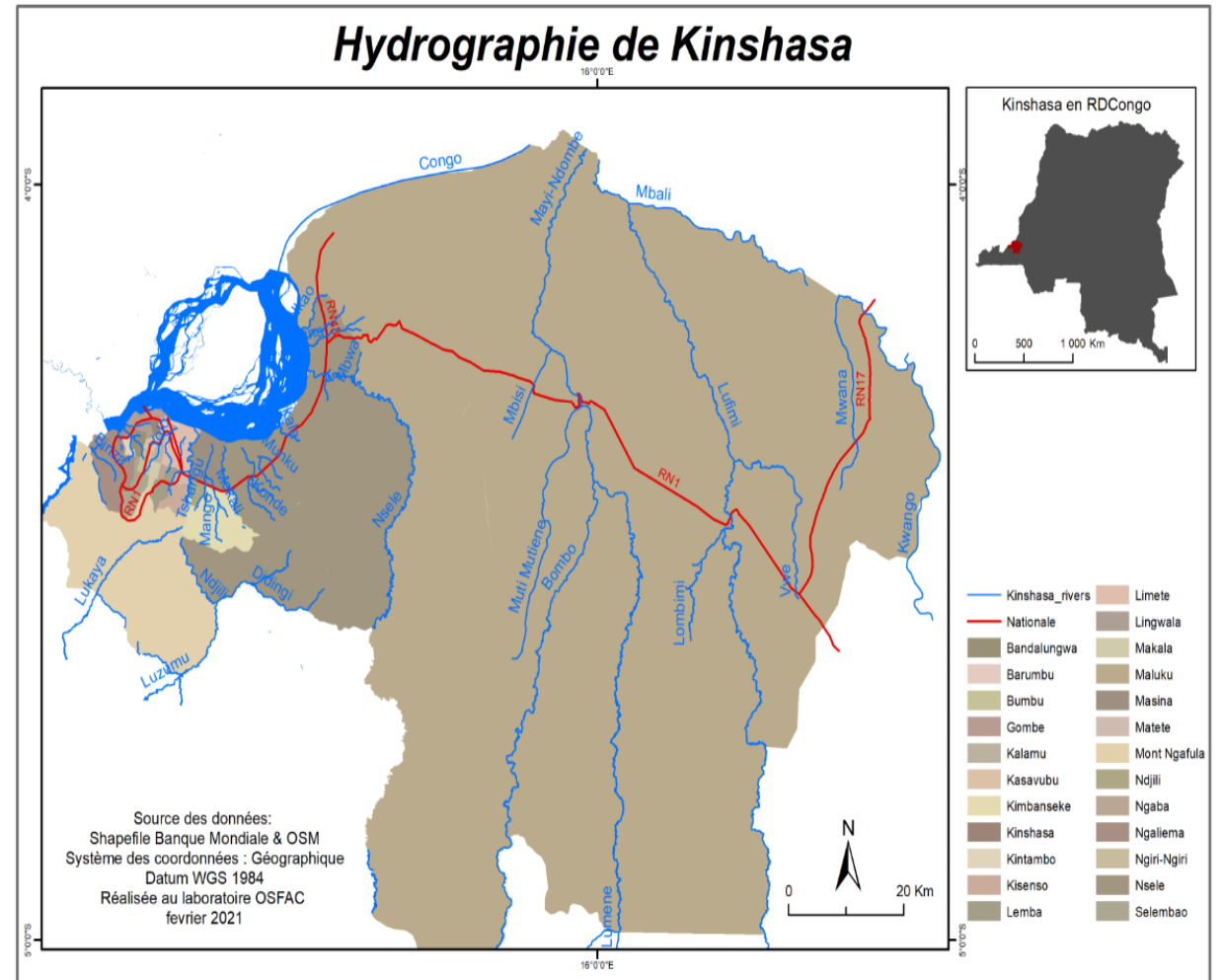
2.2. Aspects méthodologiques importants

3. Résultats: analyse d'enquêtes

4. Discussions

Kinshasa Capitale RD Congo Bilan de l'eau (Echelle Locale)

- ▶ Potentiel élevé en Ressources en eau
- ▶ Réseau hydrographique qui comprend le Fleuve Congo
- ▶ Nord vers Sud (Maluku-Mont Ngaliema)
- ▶ Rivières locales et allogènes
- ▶ Ndjili avec un bassin de 2 000 km²
- ▶ N'sele avec un bassin de 6 000 km² et Mayi Ndombe



1. Contexte structurel

1.1. Problématique actuelle de l'AEP à Kinshasa

Le paradoxe en matière de ressources en eau à Kinshasa:

Une ville riche en eau, une population sans accès à l'eau potable

Diversité des modes d'approvisionnement en eau :

- REGIDESO
- ASUREP
- Structures privées
- Puits traditionnels
- Rivières

→ **Substituabilité plus ou moins forte des sources**



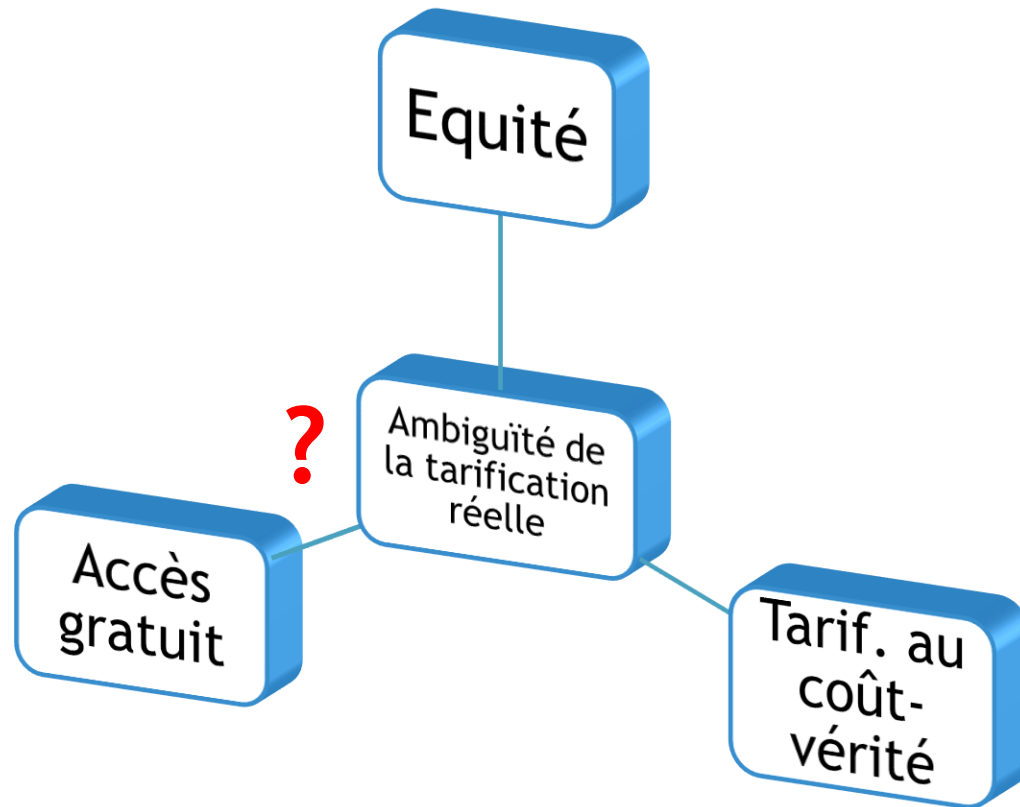
27-05-21



1.2.1. Principes initialement prévus en 2006-2007

Prix de l'eau de l'ASUREP :

- Autonomie de décision pour la fixation du prix l'eau par l'ASUREP
- Prix juste (ajustement aux charges et équité) basé sur le coût-vérité de l'eau

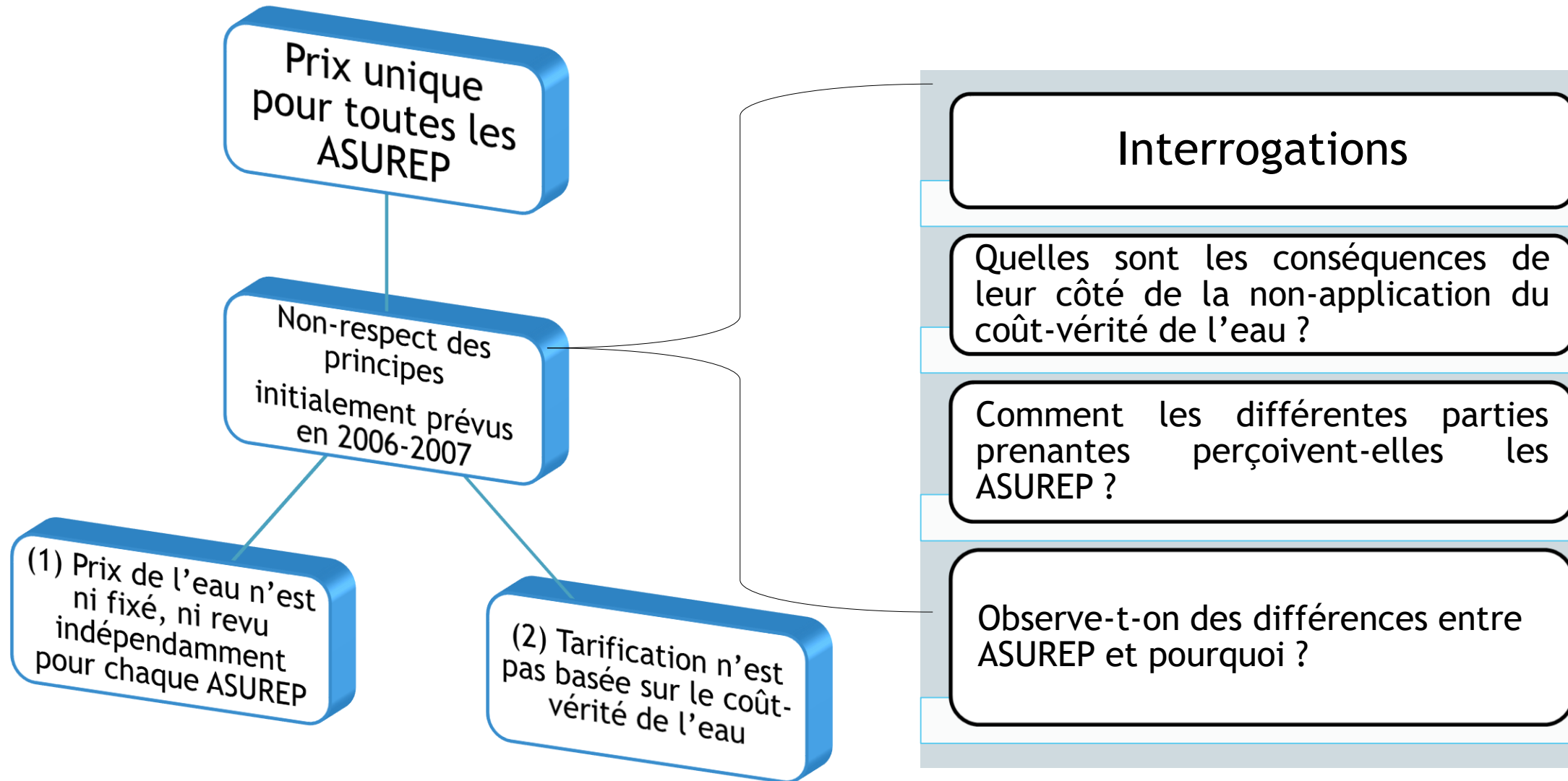


1.2.1. Principes initialement prévus en 2006-2007

Bref rappel sur la tarification de l'eau potable

- Sur tous les continents de notre planète bleue, la tarification de l'eau a souvent été moins transparente que l'eau elle-même !
- La contestabilité des distributeurs d'eau au motif de l'absence de transparence de la tarification et de la facture d'eau est un phénomène bien connu (ex:60 millions de consommateurs en France : "*Une facture d'eau, c'est une véritable usine à gaz*")
- Déterminants de la tarification de l'eau : charges fixes et variables nécessaires à fournir une eau de qualité dans une quantité suffisante.
- **Coût-Vérité de l'eau (CV):**
 - ✓ stipule l'ensemble des charges fixes et variables qui sont admises et légitimes pour fournir une eau potable dans la qualité et la quantité requise;
 - ✓ améliore la transparence sur les déterminants de la tarification de l'eau et permet aux consommateurs de bien appréhender l'évolution de la tarification
 - ✓ écarte les ambiguïté sur la tarification ("que paye-t-on ?") et contribue à réduire la contestabilité des opérateurs de distribution de l'eau.
- Un prix **unique** de l'eau n'est pas nécessairement une bonne idée, deux raisons :
 - Tarif monôme (proportionnelle à la consommation) versus tarif binôme (partie fixe + partie variable)
 - Prix unique non différencié entre plusieurs opérateurs ayant des coûts différents --> le prix est supérieur ou inférieur au CV, certains opérateurs manquent de moyens ($P < CV$) tandis que des consommateurs payent un surcoût ($P > CV$) dont les effets sont variables (eau plus chère en cas de demande fortement inélastique) !

1.2.2. « Modèle ASUREP théorique » vs le « système » ASUREP-FEDASU



2. Matériel et Méthodes

2.1 Présentation de la zone d'étude (quartiers périphériques : Quid ?)



27-05-21

Cadre de de vie :
habitats
logements, toilette, santé-environ



2.2. Aspects méthodologiques importants

Méthode:

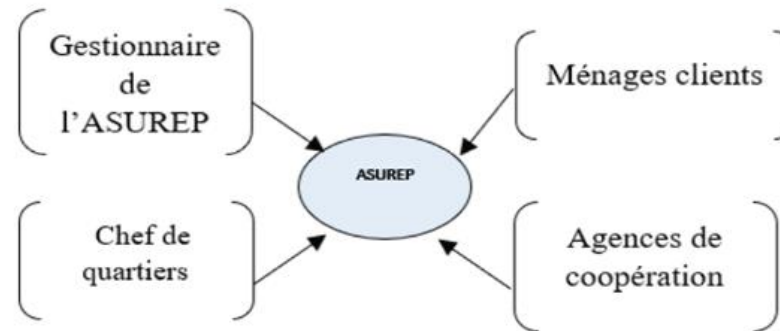
- Entretien semi-dirigé
- Enquêtes par questionnaires
- Observations directes
- Recherches bibliographiques

Échantillon:

- 17 comités de gestion interviewés
- 1230 ménages interrogés
- 3 rencontres individuelles

Cadre conceptuel d'analyse de coût-vérité de l'eau

Cibles pour la collecte de données



L'analyse porte sur:

- la compréhension des déterminants de la tarification par les usagers/consommateurs
- la compréhension et l'appropriation du coût-vérité de l'eau par les usagers/consommateurs
- l'effet résultant sur la contestabilité sociale des ASUREP

3. Résultats

Analyse descriptive de l'échantillon

R1. Sexe du répondant

Sexe du répondant		
	Effectifs	%
Homme	532	43
Femme	698	57
Total	1230	100,0

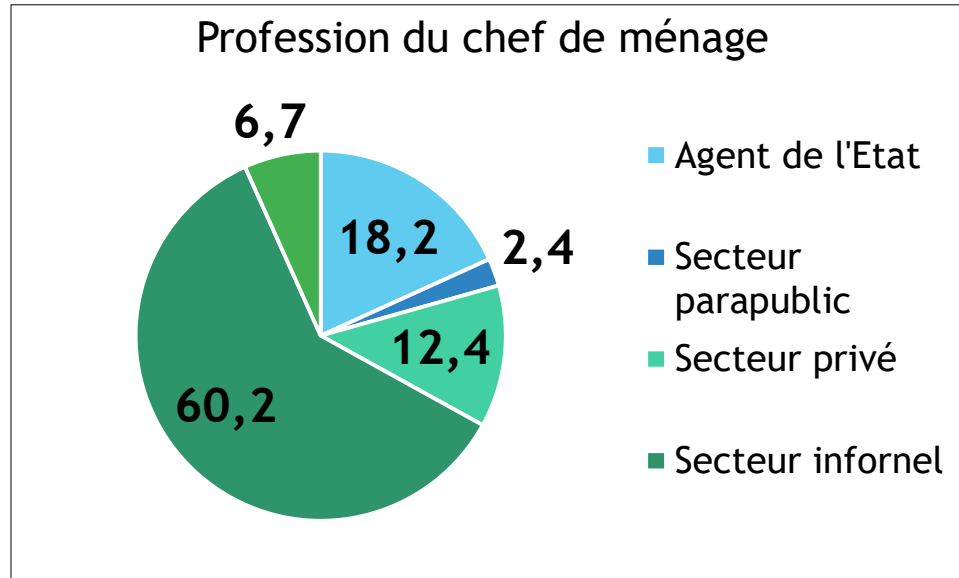
R1.1. Taille moyenne du ménage

Structure et taille des ménages des quartiers concernés par l'étude	Moyenne
Nombre de personnes dans le ménage	6,7
Nombre de personnes adultes dans le ménage	3,6
Nombre d'enfants dans le ménage	3
N = 1230	

2.1.3. Résultats :

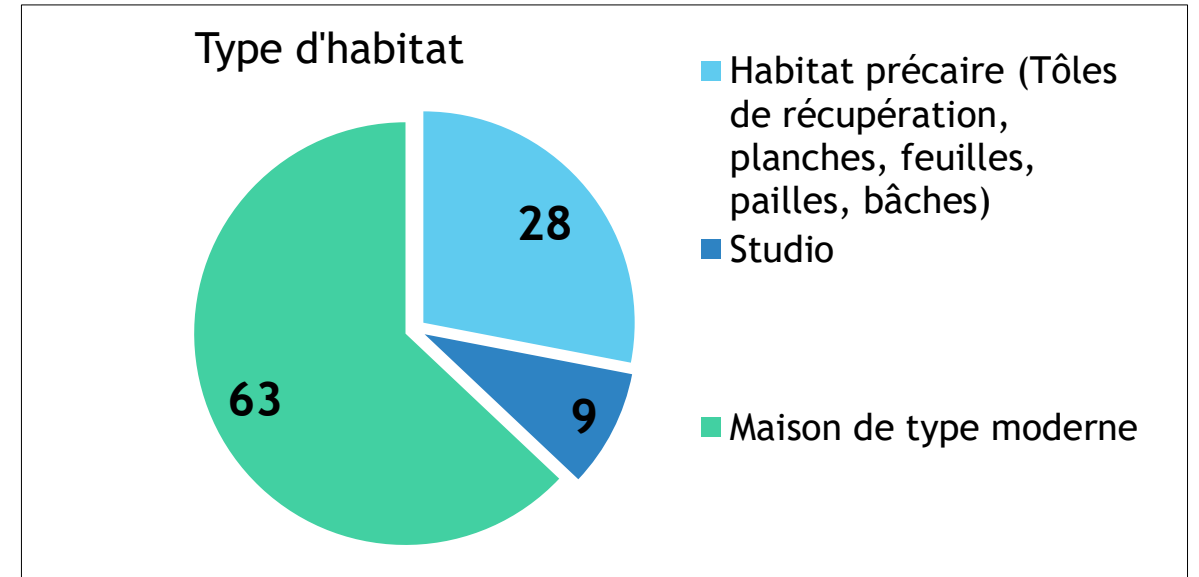
Caractéristiques des ménages des ASUREP

R1. Statut économique des ménages interrogés



Unité: %

R2. Maitrise foncière des ménages

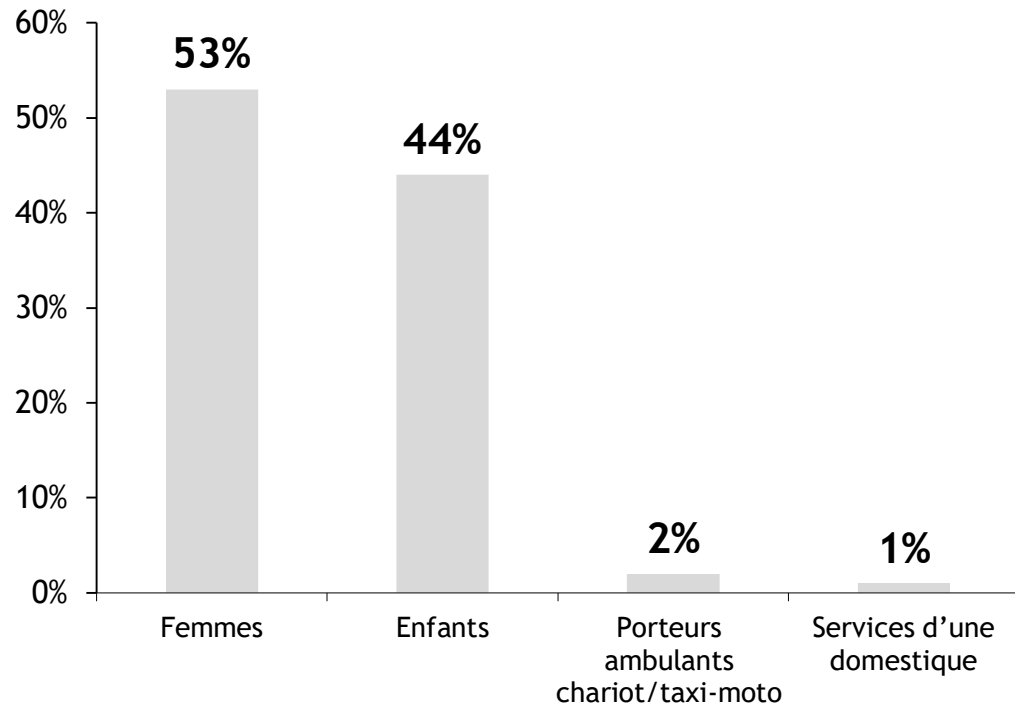


Unité : %

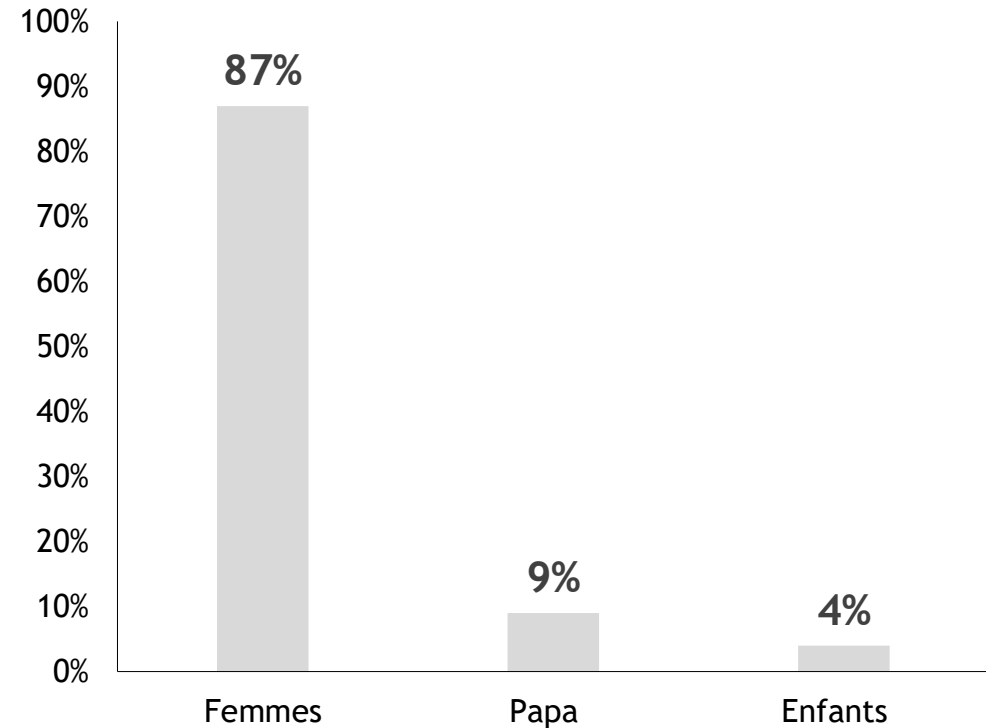
3. Résultats

Activités de la collecte d'eau

R1. Qui va chercher l'eau à la B.F ASUREP



R2. Décideur du choix en matière d'achat et la collecte d'eau



3. Résultats

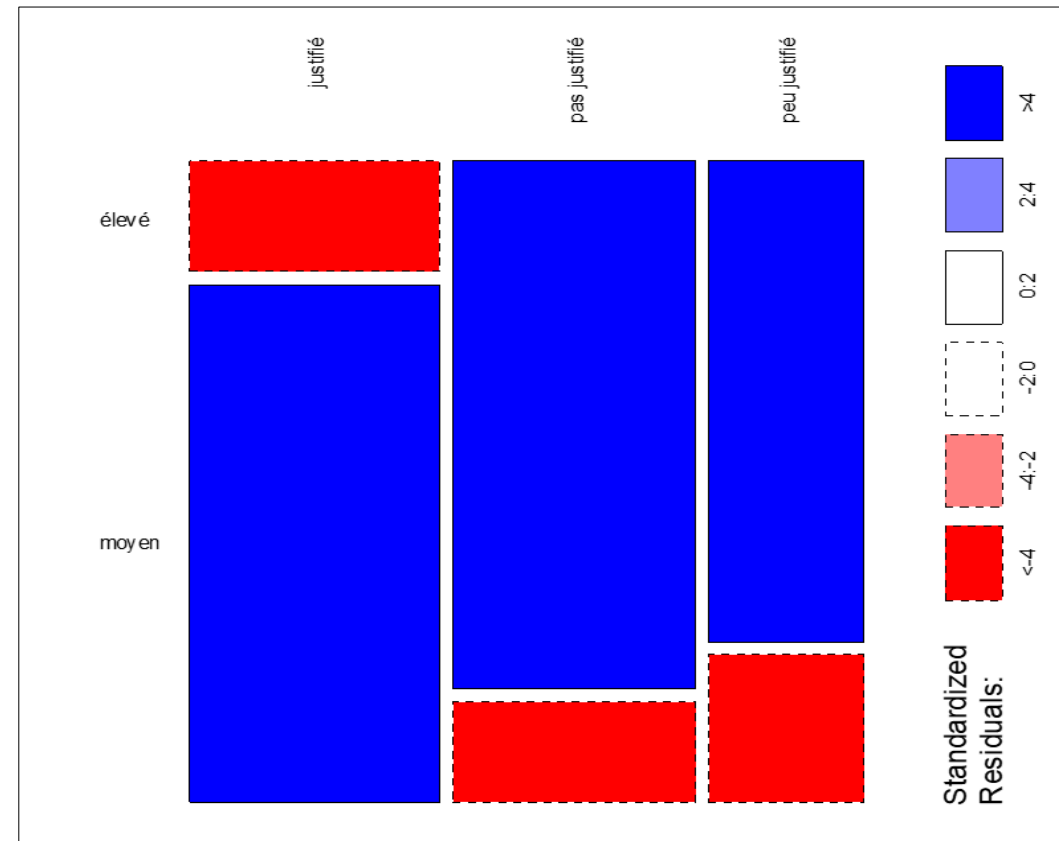
Perception du prix de l'eau et de la qualité des services de distribution d'eau

R1. Relation entre perception du prix de l'eau (bidon) et perception de la justification de ce prix

	Justifié	Pas justifié	Peu justifié
Elevé	80	370	214
Moyen	371	70	65

Pearson's Chi-squared test
X-squared = 458.91, df = 2, p-value < 2.2e-16

- Interrogation sur le prix de l'eau 'peu' ou 'pas' justifié
- Quand le prix est considéré comme élevé, il est considéré comme peu ou pas justifié.



3. Résultats

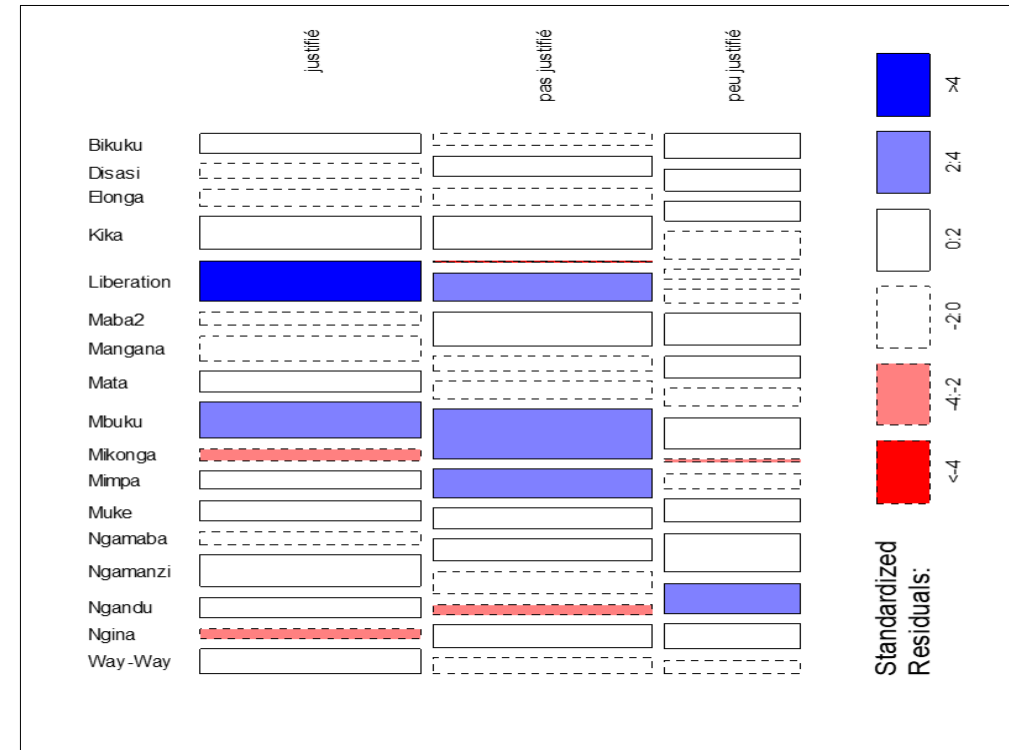
Perception du prix de l'eau et de la qualité des services de distribution d'eau


R2. Relation entre perception de la justification du prix du bidon et l'ASUREP qui fournit ce bidon

	Bikuku	Disasi	Elonga	Kika	Libération	Maba ²	Mangana	Mata	Mbuku	Mikonga
élevé	39	42	37	60	10	17	81	37	46	77
moyen	20	17	23	41	51	44	18	22	50	23

	Mimpa	Muke	Ngamaba	Ngamanzi	Ngandu	Ngina	Way-Way
élevé	9	42	38	58	38	37	35
moyen	51	18	23	41	26	23	26

Pearson's Chi-squared test
 X-squared = 164.2, df = 16, p-value < 2.2e-16




 Interrogation sur le prix de l'eau :
 des différences selon les localisations

3. Résultats


Perception du prix de l'eau et compréhension du coût-vérité de l'eau potable

R1. Perception des déterminants de la tarification de l'eau par les consommateurs

Déterminants de la tarification actuelle	
Charge d'exploitation uniquement	25%
Charge du personnel uniquement	60%
Charge du personnel et d'exploitation	15%

 60 % des répondants considèrent que les charges du personnel déterminent actuellement le niveau du prix de l'eau

Déterminants d'un prix juste de l'eau	
Charge d'exploitation uniquement	9%
Charge du personnel uniquement	38%
Charge du personnel et d'exploitation	6%
Ne sait pas quels sont les déterminants	47%

 47 % des répondants ne savent pas ce qui entrent dans la composition du prix juste de l'eau

R2. Compréhension sur le calcul du coût-vérité de l'eau

Déterminants du coût-vérité pour la tarification de l'eau	
Selon les rubriques des charges	0%
Ne savent pas	100%

 100 % des répondants ignorent comment est calculé le coût-vérité !



- Les consommateurs **savent** que des charges (personnel et exploitation) interviennent comme déterminants du prix de l'eau
- Mais **47%** d'entre eux **ignorent** quels seraient les déterminants d'un **prix juste** de l'eau
- Et **100%** **ignorent** quels sont les déterminants du **coût-vérité** de l'eau

3. Résultats

Perception du prix de l'eau et compréhension du coût-vérité de l'eau potable

Commentaires:

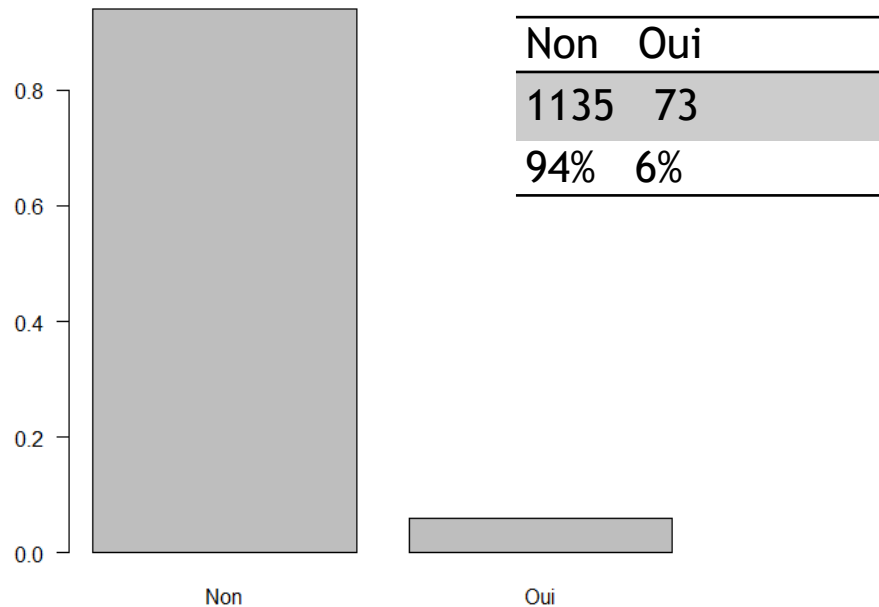
- Les charges dont les consommateurs savent qu'elles sont des déterminants du prix de l'eau ...
- ... ne sont pas nécessairement considérées comme des déterminants **d'un prix juste**;
- Le coût vérité de l'eau comme levier visant à instaurer un prix de l'eau ajusté aux charges supportées par l'ASUREP ...
- ... est une notion inconnue des consommateurs.

➔ **Exposition des ASUREPS à des interrogations des consommateurs sur la nature de la tarification qui est appliquée**

3. Résultats

Appropriation du coût-vérité de l'eau potable (1/2)

R1.1. Est-ce que vous en parlez dans un dialogue formel avec les responsables de l'ASUREP ?



En parler dans une réunion formelle ?

~5 % des répondants en parlent aux membres de leur ASUREP !

Pas de réel dialogue entre les consommateurs et les ASUREP !

3. Résultats

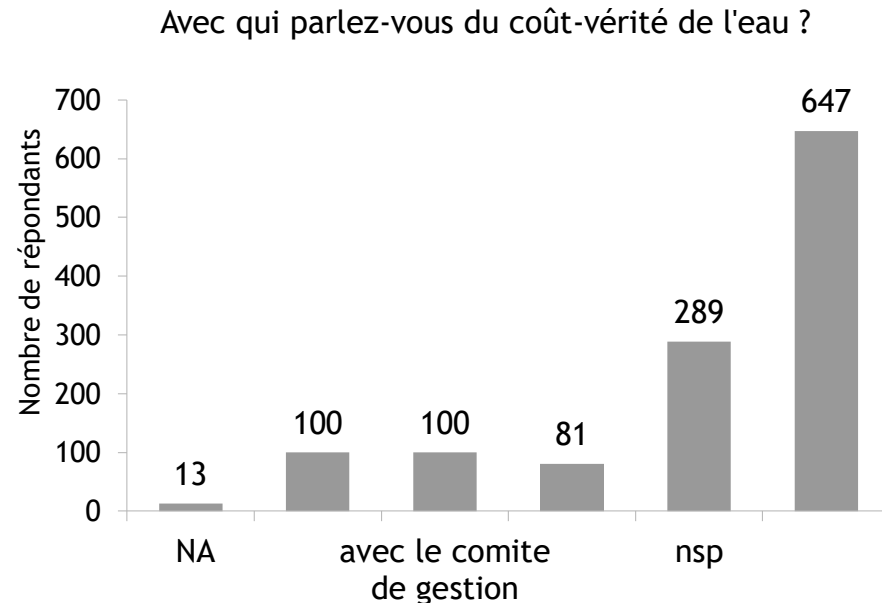
Appropriation du coût-vérité de l'eau potable (1/2)

R1. Avec qui les consommateurs parlent-ils de façon informelle du coût-vérité de l'eau ?

Avec qui parlez-vous du coût-vérité de l'eau ?	n	
1 NA	13	1%
2 avec le CA conseil d'administration	100	8%
3 avec le comite de gestion	100	8%
4 avec les membres de la FEDASU	81	7%
5 nsp	289	23%
6 on ne parle pas de la question	647	53%



~76% (23%+53%) n'en parlent pas avec les instances de l'ASUREP !

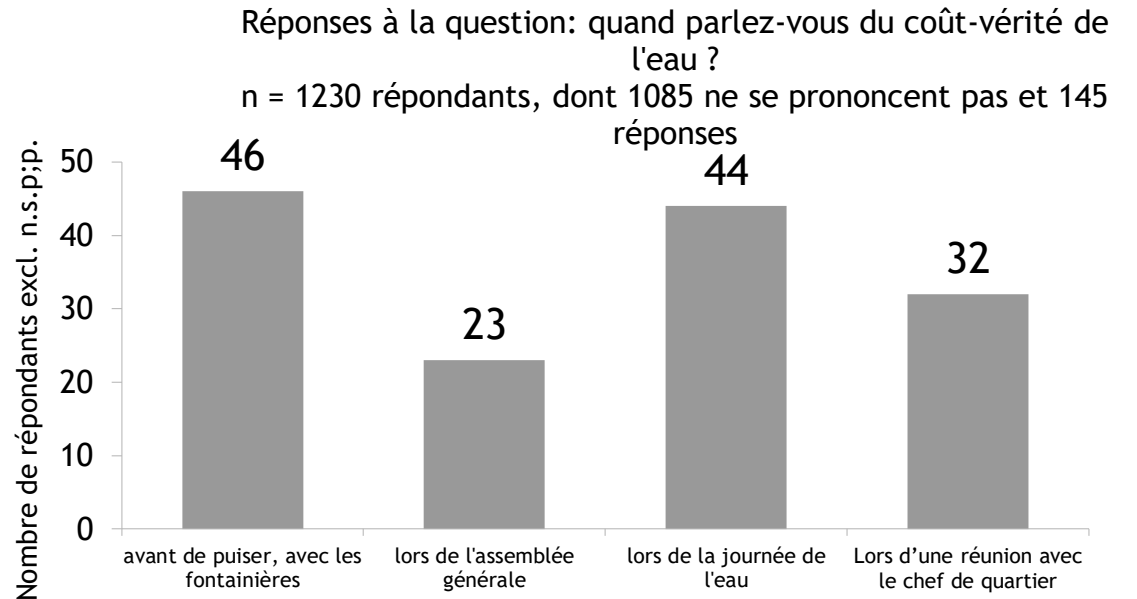



3. Résultats

Appropriation du coût-vérité de l'eau potable (2/2)

R2. Dans quelles situations se font des échanges informels avec les responsables des ASUREP ?

NSPP	Avant de puiser, avec les fontainières
0.88	0.04
lors de l'assemblée générale	Lors de la journée de l'eau
0.02	0.04
Lors de réunion avec le chef de quartier	
0.02	



-  **La communication informelle Conso/ASUREP:**
- 88% ne se prononcent pas/sont réticents à en parler
 - ceux qui se prononcent :
 - dans les files d'attente, avec les fontainières
 - autres occasions dans (assemblée générale) et en dehors des instances (journée de l'eau)
 - avec le chef du quartier (partenaire historique pour la création des ASUREP)
- => Une échelle pertinente pour les échanges sur la tarification (dont on parle) est le quartier (fontainières, chef de quartier, journées de l'eau)**

3. Résultats

Perception du prix de l'eau et compréhension du coût-vérité de l'eau potable

Commentaires:

- Des canaux formels et informels existent dans l'organisation des ASUREP pour communiquer sur les choix posés et notamment ceux en matière de tarification
- Peu de répondant se prononcent sur les discussions à propos du coût-vérité (vraisemblablement parce qu'ils ne savent pas ce que c'est; "parler de ce qu'on ne connaît pas ?")
- Quand ils se prononcent, les discussions ne se font pas avec les instances des ASUREP

➔ Des leviers possibles pour réduire l'exposition des ASUREP à des interrogations sur la tarification de l'eau existent

➔ Vraisemblablement, ces canaux ne sont pas utilisés parce que le concept de coût-vérité n'est pas compris et donc a fortiori pas approprié

4. Discussions

Volet contestabilité sociale des ASUREP

- Le modèle ASUREP a été conçu pour gérer de façon anticipée des interrogations et une mise en cause au motif d'une tarification injuste de l'eau
 - En particulier, une autonomie de décision en matière de tarification combinée à l'application d'un principe de tarification au coût-vérité de l'eau potable devrait écarter toute mise en cause.
 - L'analyse montre que le modèle ASUREP est, dans son application, l'objet d'interrogations; sa contestabilité sociale est forte.
 - Cela résulte :
 - d'une ambiguïté sur la nature des déterminants qui entrent une tarification juste
 - de l'ignorance des déterminants d'une tarification basé sur le coût vérité de l'eau potable dans une ASUREP
 - de l'absence d'utilisation des canaux de communication qui sont prévus dans le modèle ASUREP pour répondre à des interrogations sur la tarification de l'eau
- ➔ Le modèle ASUREP est exposé à une mise en question (« Contestabilité sociale ») alors que des leviers existent pour gérer d'éventuelles mises en causes liées au niveau de la tarification de l'eau potable (« Gestion de la Contestabilité »)

Articulation contestabilité économique-contestabilité sociale

- **Rappel du cadre théorique ("de la Gestion Contestable")**
 - ✓ Une activité, deux types de contestabilité: économique et sociale
 - ✓ Variation de la contestabilité économique et de la contestabilité sociale :
 - Varient dans le même sens (réduire son exposition à la concurrence réduit aussi son exposition à des mises en cause au nom de risque pour l'environnement, la santé publique ou pour des raisons de manque d'équité)
 - Varient en sens inverse (objectifs économiques et sociétaux systématiquement incompatibles)
 - Pas de lien
- **Rappels des résultats acquis sur la contestabilité économique**
 - ✓ ASUREP: alternative historique à la REGIDESO, qui ne sert pas ces zones périphériques
 - ✓ Chaque ASUREP dispose d'un monopole ou quasi-monopole sur la distribution de l'eau potable
=> Contestabilité économique faible de chaque ASUREP

4. Discussions

Articulation contestabilité économique-contestabilité sociale

- Deux types de contestabilité
 - ✓ Les ASUREP = contestabilité économique faible **pour l'eau potable** (80% des pers. interrogées)
 - ✓ Les ASUREP sans appropriation du coût-vérité = contestabilité sociale forte
 - ✓ Schématiquement:

Contestabilité économique		Faible	Forte
Contestabilité sociale	Faible	ASUREP avec coût-vérité approprié (Evolution potentielle 1)	(1)
	Forte	Distribution d'eau ASUREP (situation actuelle)	(2)

Situations hypothétiques
(1) Situation avec enjeu de régulation (monopole légal)
(2) ASUREP face à une stratégie extension réseau/qualité/tarifification CV de REGIDESO*

- ✓ Appropriation du coût-vérité = **sens de la flèche verte** = rendre sa légitimité publique à cette alternative économique historique à REGIDESO
- ✓ Cf. solutions envisagées au slide suivant

4. Discussions

Recherches à poursuivre :

- Comment surmonter cette incompréhension majeure sur la nature, l'utilité et le calcul du coût-vérité ?
- Comment développe une légitimité sociétale ? Pistes de solution à étudier et propositions de solution dans la thèse:
 - Trois piliers:
 - ✓ L'accès à l'eau potable est un droit --> innover dans la distribution de l'eau pour y répondre
 - ✓ La cohésion sociale dépend d'une tarification juste (ajustée et équitable) à l'eau, le coût-vérité participe à maintenir cette cohésion en présence d'ASUREP
 - ✓ La durabilité des communautés locales sur un horizon de long terme dépend des leurs conditions socio-économiques, les ASUREP en tant que fournisseur d'eau potable y participent activement.
 - Actions à implémenter:
 - ✓ Contrôle et justification des transferts en faveur de la FEDASU pour écarter des interrogations du côté des usagers
 - ✓ Utilisation des canaux de communication du modèle ASUREP pour l'appropriation du CV
 - ✓ Travail au niveau de la gouvernance locale (interface instances ASUREP / Acteur-quartiers)



MERCI

